

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 6 octobre 2017

11^{ème} Commission
N° CP-2017-9-11-1

Service instructeur

DEAA - service prospective et politique
européenne

Service consulté

**ACCORD D'ÉCHANGE AMICAL ENTRE LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
(FRANCE) ET LE DÉPARTEMENT DE GIFU (JAPON)**

Résumé : Le Département du Haut-Rhin entretient historiquement des liens forts avec le Japon et plus particulièrement avec le Département de Gifu. Aujourd'hui, les deux partenaires souhaitent renouveler leur engagement dans le cadre d'un accord d'échange amical. Le présent rapport vise à vous soumettre le contexte et les objectifs de cet accord et à autoriser la Présidente à le signer.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 8 septembre 2017.

Les entreprises japonaises se sont installées dès la fin des années 1980, en Alsace. Aujourd'hui, nous comptons plus de 20 entreprises et institutions japonaises, principalement dans le Haut-Rhin.

Les implantations ont été accompagnées par l'ouverture d'un lycée japonais à KIENTZHEIM (le Seijô Gakuen), d'un département d'études universitaires de japonais à la Faculté de Strasbourg, d'un Consulat Général du Japon, et enfin par la création du CEEJA (Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace) qui a pour vocation de promouvoir et de développer les relations avec le Japon.

Du côté japonais, un Bureau Alsace a été créé en 1982, une maison alsacienne installée dans un musée près de NAGOYA, une série télévisée appelée «The Blue Sky of Alsace» diffusée sur la chaîne nationale Fuji TV, et en 2004, Miyazaki HAYAO a inscrit comme décor majeur, l'Alsace et la ville de Colmar dans son film d'animation « Le Château Ambulant ».

Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire d'amitié franco-japonaise célébré entre 2013 et 2014, avec l'organisation d'un certain nombre de rencontres économiques et politiques, aussi bien dans le Haut-Rhin que dans le Département de Gifu et la Région de Chubu, les relations entre les différents partenaires n'ont cessé de se renforcer.

Au cours de ces rencontres des partenariats ont été envisagés dans les domaines du tourisme, de l'économie et des transports, et notamment le projet de jumelage de la Route des Vins d'Alsace et de la Route du Saké, centrée sur le Département de Gifu (région de Chubu).

Un premier accord de coopération globale a ainsi été signé entre le Département du Haut-Rhin et le Département de Gifu, lors du Salon International du Tourisme et des Voyages en novembre 2014, à Colmar, pour formaliser cette coopération économique et touristique.

Aujourd'hui, les deux partenaires souhaitent reconduire cette coopération par la signature d'une nouvelle convention adaptée aux compétences du Département issues de la loi NOTRe, soit le tourisme, la culture et l'échange entre collectivités.

Il s'agira principalement de :

Axe 1 - Tourisme :

- Renforcer la promotion mutuelle du tourisme entre les deux départements ;
- Favoriser le développement d'une stratégie touristique commune comprenant entre autres le partage de savoir-faire concernant l'attractivité touristique des deux départements (cyclotourisme, écotourisme, tourisme mettant en valeur les sources d'eau chaudes japonaises « onsen », tourisme autour du patrimoine des châteaux anciens, tourisme gastronomique, tourisme autour du patrimoine historique, grandes destinations touristiques, randonnées de montagne et activités dans les milieux naturels, inscription de la route des vins sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, etc) ;
- Favoriser l'accueil des délégations du Département de Gifu au Salon International du Tourisme de Colmar et des délégations haut-rhinoises lors de manifestations similaires à Gifu ;
- Mettre en place des échanges d'opinion concernant la formation du personnel touristique dans les départements du Haut-Rhin et de Gifu ;
- Renforcer la promotion du tourisme de Gifu dans le département du Haut-Rhin et la promotion du tourisme du Haut-Rhin dans le département de Gifu. (exemples : utilisation de THE GIFTS SHOP ; de la Maison de l'Alsace, d'Alsace Destination Tourisme, de Alsace 20, etc) ;
- Favoriser la promotion et le développement du concept de circuits gastronomiques.

Axe 2 - Culture :

- Favoriser la compréhension mutuelle des arts, cultures et modes de vie entre les deux départements ;
- Présenter les arts, cultures et modes de vie par le biais de programmes d'échanges éducatifs mutuels (expositions, malles pédagogiques, etc) ;
- Développer des échanges culturels entre jeunes par le biais de films d'animation et mangas, etc ;
- Promouvoir des échanges autour de l'artisanat traditionnel de premier plan dans les infrastructures culturelles des deux départements (bois, coutellerie, papier japonais « Mino-washi », céramique, poêle, mobilier en bois,...) ;

- Inciter à l'échange de personnel cuisinier d'excellence afin d'approfondir les échanges liés aux spécialités culinaires des deux départements ;
- Inciter à l'échange entre bibliothécaires et bibliothèques, inciter à la mise en place d'actions de promotion (acquisitions ou échanges de livres, panneaux d'affichage, animations, etc) « Gifu – Alsace » dans les bibliothèques des deux départements.

Axe 3 - Poursuite des échanges entre les collectivités :

Les deux Départements recommandent la poursuite du développement des relations amicales entre collectivités développées depuis 2014.

Axe 4 - Autres domaines d'échanges :

En plus des éléments cités dans l'axe 3, les deux Départements s'engagent à encourager tous les rapprochements nécessaires dans le cadre des échanges.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver et de m'autoriser à signer l'accord d'échange amical entre le Département du Haut-Rhin et le Département de Gifu au Japon, joint au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT